



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/94/2
9 mai 2024

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Quatre-vingt-quatorzième réunion
Montréal, 27-31 mai 2024
Point 3 de l'ordre du jour provisoire¹

ACTIVITES DU SECRETARIAT

Introduction

1. Le présent document présente les activités entreprises par le Secrétariat depuis la publication du document sur les activités du Secrétariat remis à la 93^e réunion².

I. Questions relatives aux réunions

I.1 93^e réunion

2. Le rapport de la 93^e réunion³ a été transmis à tous les membres du Comité exécutif, aux agences d'exécution et bilatérales ainsi qu'au Secrétariat de l'ozone, et a été publié sur le site web du Fonds multilatéral. Les conclusions de la réunion portant sur l'approbation des projets et les délais de présentation des tranches du plan de gestion de l'élimination progressive des HCFC (PGEH) ont été communiquées à 89 pays ainsi que 25 pays visés à l'article 5, de même qu'aux agences concernées. Le résumé de la 93^e réunion et des décisions qui y ont été prises est finalisé et publié sur le site web du Fonds.

I.2 94^e réunion

3. Le Secrétariat a préparé les documents pour la 94^e réunion⁴, a révisé les bases de données et a préparé des documents de synthèse le cas échéant. Le Secrétariat a élaboré un modèle de document révisé pour la présentation des plans de mise en œuvre de Kigali pour les HFC (KIP) devant les membres du

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/94/1

² UNEP/OzL.Pro/ExCom/93/2

³ UNEP/OzL.Pro/ExCom/93/105

⁴ Des lettres d'invitation ont été envoyées aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau de la réunion des Parties, au Président et au Vice-président du Comité de mise en œuvre dans le cadre de la procédure de non-conformité du Protocole de Montréal, au Directeur exécutif du PNUE, au Secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences de mise en œuvre, au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et aux organisations non gouvernementales.

Comité exécutif. À la suite de la 94^e réunion, le Secrétariat procédera à la révision et à la simplification du guide pour les KIP sur la base du modèle de document révisé.

I.3 Réunion de coordination inter-agences (IACM)

4. Le Secrétariat a organisé une réunion de coordination inter-agences qui s'est tenue en présentiel à Montréal, au Canada, du 12 au 13 mars 2024. Les participants comprenaient les représentants des agences bilatérales du Canada, de l'Allemagne et de l'Italie, les représentants des agences d'exécution ainsi que le personnel du Secrétariat. Les représentants de deux agences bilatérales ont participé en ligne à cette réunion. Le rapport de la réunion⁵ est publié dans la zone de session du site Internet du Fonds consacré à la 94^e réunion. Ses principales conclusions sont présentées dans les paragraphes suivants.

5. Le Secrétariat a souligné l'importance du dépôt dans les délais impartis des données des programmes de pays (PP). Il a également insisté sur la nécessité d'assurer la cohérence entre les données de demandes de projet et celles incluses dans le rapport du PP, ainsi que celles déclarées au titre de l'article 7. Cela faciliterait un examen plus efficace des propositions et permettrait au Secrétariat de se concentrer sur les activités de fond et les financements de RI demandés plutôt que sur le rapprochement des données. Les agences collaboreraient avec les pays pour veiller à ce que les données relatives aux HFC fassent l'objet d'un rapprochement le plus rapide possible.

6. Le Secrétariat a présenté l'état d'avancement du plan d'activités 2024 et les estimations du solde à la fin de 2024. Les agences ont fait le point sur les demandes attendues pour chaque pays, y compris les demandes prévues pour la 95^e réunion, et ont fait part de leurs points de vue concernant le plan d'activités, y compris les moyens d'engager pleinement les ressources du Fonds disponibles pour aider les pays visés à l'article 5 à mettre en œuvre les dispositions du Protocole de Montréal de manière efficace et efficiente. Les agences ont indiqué qu'elles s'efforçaient de présenter dans les délais prévus pour la 94^e réunion le plus grand nombre possible de projets, mais qu'elles n'y étaient pas parvenues en raison de la capacité des pays et des délais de présentation antérieurs.

7. Les agences ont exprimé leur reconnaissance pour le webinaire sur la présentation des plans de mise en œuvre de Kigali (KIP) nationaux, organisé pour ces agences par le Secrétariat le 29 février 2024⁶, et ont accueilli favorablement l'organisation de futurs webinaires. Le Secrétariat a rappelé aux agences d'inclure systématiquement les exigences obligatoires en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que les indicateurs de performance dans les demandes de nouvelle phase de PGEH et de KIP. Pour les nouvelles phases de PGEH ou de KIP pour lesquelles d'autres phases sont déjà en cours, le Secrétariat a également rappelé aux agences de présenter les coûts des unités de gestion de projet, y compris la composition de l'unité et la répartition des coûts entre chaque projet, compte tenu du chevauchement des plans et des projets. Les agences ont indiqué comment elles comptaient utiliser les ressources supplémentaires fournies dans le cadre du régime de coûts administratifs adopté lors de la 93^e réunion

8. En ce qui concerne le document sur les expériences, les meilleures pratiques et les informations sur les solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement de la planète (PRP) dans le secteur des mousses de polyuréthane (PU) dont l'élaboration par le Secrétariat a été demandée par Comité exécutif, le Secrétariat a indiqué que certains pays avaient connu des retards en raison du manque de disponibilité des technologies de remplacement. Par expérience, la plupart des entreprises de mousses PU sont passées au cyclopentane au cours de la Phase I, tandis qu'au cours de la Phase II, d'autres technologies ont été examinées avec différents degrés de réussite. Les agences ont partagé leurs expériences en matière d'adoption d'alternatives à faible PRP dans les projets liés aux mousses PU mis en œuvre dans le cadre des

⁵ IACM/2024/1/2

⁶ Voir le paragraphe 26

PGEH, et indiqué les principaux défis qu'elles ont identifiés. Un questionnaire sur ce sujet sera envoyé aux agences afin d'approfondir ces questions.

9. En ce qui concerne l'analyse des implications de la décision 62/17 en termes de mise en œuvre des PGEH, et afin de permettre au Comité exécutif de discuter de l'opportunité et des modalités de la révision de son approche du calendrier et des montants de la dernière tranche des accords pluriannuels, les agences ont discuté des difficultés particulières des pays à faible revenu et de la répartition entre plusieurs tranches de montants de financement faibles, qui se sont traduits par une augmentation de la charge de travail. Les agences ont également évoqué les répercussions de la mise en œuvre d'une dernière tranche d'un an et l'inefficacité administrative du décaissement de montants de financement aussi faibles ; l'impossibilité pour elles de programmer le travail sans avoir reçu les fonds, ce qui va à l'encontre de l'objectif d'incitation à atteindre les objectifs de réduction, représenté par les 10 % des fonds totaux du PGEH immobilisés jusqu'à la dernière tranche ; la possibilité de réduire le nombre de tranches et leur calendrier afin d'accroître l'efficacité et de réduire la charge administrative ; et la possibilité de procéder à des ajustements du financement au cours de la Phase II.

10. Le Secrétariat a indiqué être en cours d'élaboration d'une méthodologie d'estimation des émissions évitées grâce aux projets de réduction progressive des HFC soutenus par le Fonds multilatéral, qui sera utilisée par le Secrétariat dans ses calculs. Bien que le développement de cette méthodologie soit encore en cours, le Secrétariat a décrit les progrès accomplis dans la révision de l'indicateur d'impact sur le climat du Fonds multilatéral (MCII). D'autres révisions du modèle MCII liées à l'amélioration de l'efficacité énergétique seront effectuées à une étape ultérieure. Les agences ont souligné l'importance de la transparence des hypothèses utilisées dans la méthodologie et se sont félicitées de l'opportunité de poursuivre les discussions lors des prochaines réunions.

11. Le haut responsable chargé du suivi et de l'évaluation (SMEO) a présenté une mise à jour de l'examen des rapports d'achèvement de projet (RAP) et les agences ont fait part de leurs commentaires sur le nouveau format proposé. Le nouveau processus de présentation, qui ne sera pas encore appliqué pour les 94e et 95e réunions, permettra de faire le lien entre les informations du RAP et celles de la proposition de projet et du rapport périodique correspondants. Le SMEO a également présenté des informations sur l'avancement du programme de travail pour 2024 et 2025, et a demandé aux agences des contributions sur les évaluations thématiques proposées pour 2025.

12. Un déjeuner de travail informel a eu lieu le 12 mars, au cours duquel le Secrétariat a passé en revue les progrès accomplis dans le développement du système de gestion des connaissances (KMS). Une fois déployé, le KMS promet de rationaliser considérablement l'expérience des utilisateurs, en éliminant les doublons, en fournissant des rapports analytiques et en offrant un moteur de recherche dynamique sur les différents portails, améliorant ainsi l'efficacité et les processus de prise de décision.

II. Participation à des réunions et missions entreprises

13. Au cours de la période couverte par le présent rapport, des représentants du Secrétariat ont participé aux événements suivants :

- a) Un administrateur de programme principal a participé à l'atelier de jumelage pour les responsables du Protocole de Montréal des pays insulaires du Pacifique (PIC), les décideurs en matière d'efficacité énergétique et les correspondants des mécanismes financiers pour soutenir les objectifs de l'amendement de Kigali ; à la réunion thématique sur l'établissement et la mise en œuvre de la certification basée sur les compétences ; à l'atelier thématique sur la stratégie de la Phase I des KIP et l'intégration avec la Phase II du PGEH dans le réseau PIC, qui s'est tenu à Rarotonga, dans les Îles Cook, du 5 au 10 février 2024 ;
- b) La Directrice générale et le personnel du Secrétariat ont participé à la sixième session de

l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA-6), qui s'est tenue à Nairobi, au Kenya, du 26 février au 1er mars 2024. Lors de cette réunion, le Secrétariat a participé à la première Journée des accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et en particulier aux dialogues de haut niveau sur la coopération avec les AME. La Directrice générale a présenté le Fonds multilatéral et ses réalisations dans le cadre du dialogue sur le renforcement de la coopération entre l'UNEA, le PNUE et les AME pour parvenir à une mise en œuvre plus efficace au niveau national. La Directrice générale et le personnel du Secrétariat ont également participé à un événement parallèle, organisé par le Secrétariat de la Cool Coalition, intitulé « Table ronde du groupe de contact sur l'Engagement en faveur du refroidissement global », au cours duquel le projet de stratégie visant à soutenir la mise en œuvre de cette initiative a été présenté et discuté par les participants. La Directrice générale et le Directeur administratif ont profité de leur séjour au siège du PNUE pour organiser plusieurs réunions sur des questions administratives avec différents départements.

- c) À la suite de la réunion de l'UNEA-6, la Directrice générale et un membre du personnel du Secrétariat ont participé à la première phase de lancement du Centre d'excellence africain pour le refroidissement durable et la chaîne du froid (ACES), qui s'est tenue à Kigali, au Rwanda, le 4 mars 2024, et le Directeur général a pris part à la table ronde stratégique sur le rôle de l'ACES en tant que facilitateur de l'accès au refroidissement durable, inclusif et résilient dans un monde qui se réchauffe. Des réunions bilatérales ont également eu lieu avec le Directeur général de l'Autorité rwandaise de gestion de l'environnement et son équipe.
- d) Un responsable de la gestion du programme a participé à la réunion sur le réseau et le contrôle de l'application en Europe et en Asie centrale (ECA) pour les agents chargés du Protocole de Montréal et les correspondants des douanes pour le Protocole de Montréal, qui s'est tenue à Tirana, en Albanie, du 23 au 25 avril 2024 ;
- e) La Directrice générale et un haut responsable de la gestion du programme ont participé à la réunion du réseau des responsables nationaux de l'ozone pour l'Asie occidentale, qui s'est tenue à Dubaï, aux Émirats arabes unis, du 24 au 25 avril 2024. Le SMEO a rejoint la réunion en ligne et a révisé la mise en œuvre du programme de travail de suivi et d'évaluation et l'état d'avancement des évaluations en cours ;
- f) La Directrice générale a participé au webinaire « Considérations sur le financement en vue de soutenir un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique », tenu le 16 avril 2023, organisé en amont de la 4^e session du Comité de négociation intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, y compris dans le milieu marin (INC-4), par le Groupe de coordination du financement (composé de l'OCDE, de l'Initiative Circulate, de l'Initiative financière du PNUE, de la Banque mondiale et du Forum économique mondial, avec le concours des orientations des États membres). Elle a participé à la table ronde « Mécanismes financiers et ressources inclus dans le projet de texte révisé ».
- g) Un responsable de gestion de programme participera à la réunion du réseau conjoint des responsables nationaux de l'Ozone d'Asie du Sud et d'Asie du Sud-Est, ainsi qu'à l'atelier de jumelage sur l'efficacité énergétique, qui se tiendront à Guangzhou, en Chine, du 20 au 24 mai 2024.

III. Système de gestion des connaissances

14. Le développement du KMS avance comme prévu. L'équipe de gestion du projet travaille en étroite collaboration avec les développeurs et les concepteurs afin de garantir le respect du calendrier de livraison du projet et d'assurer la coordination avec les différents membres du personnel du Secrétariat impliqués

dans les différentes composantes du système. Une description détaillée des progrès réalisés dans le développement du système de gestion des connaissances figure à l'annexe I.

IV. Questions administratives

IV.1 Personnel et recrutement

15. Le recrutement pour le poste de responsable principal de la gestion des programmes (P-5), dont le titulaire a pris sa retraite en février 2024, en est à la phase finale de sélection.

16. Le recrutement pour les deux postes P-3 de responsables de gestion de programme est en cours, l'un d'entre eux étant à la phase finale de sélection.

17. Le recrutement au poste d'assistant principal au service des réunions (G-7), s'est conclu par la sélection de Mme Xue He Yan, à compter du 1er février 2024.

18. Un recrutement au poste d'assistant à la gestion des programmes (G-6) à la suite de la cessation de service du titulaire en mars 2024. L'offre d'emploi a été publiée sur le site web des carrières des Nations unies (<https://careers.un.org/jobSearchDescription/230732?language=en>) avec une date de clôture au 7 mai 2024.

19. Le recrutement, et dispositions contractuelles afférentes, de deux consultants pour l'efficacité énergétique, d'un consultant spécialisé dans le modèle MCII, de deux consultants en appui au suivi et à l'évaluation, de trois vacataires en soutien à l'équipe d'examen des projets, d'un vacataire en appui à la révision et à la relecture de documents, de deux vacataires pour aider à la coordination des traductions ainsi que de trois stagiaires a été mené à bien.

IV.2 Perfectionnement et formation du personnel

20. Le Secrétariat a organisé sa retraite d'équipe annuelle à Mont Tremblant, au Québec, du 25 au 26 mars 2024, avec la participation de tous les membres du personnel.

21. Le personnel du Secrétariat a suivi les cours de formation obligatoires en ligne des Nations Unies.

22. Trois membres du personnel du Secrétariat ont participé à l'événement *Umoja Integrated Planning and Management for MEAs* (Planification et gestion intégrée sur Umoja pour les AME) organisé du 4 au 8 mars 2024 par le PNUE au siège du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, à Montréal (Canada).

IV.3 Autres questions administratives

23. Le Secrétariat a apporté un soutien financier à la présidente du Comité exécutif pour la 94^e réunion, Mme María Antonella Parodi, pour sa participation à la réunion. Ce soutien a été fourni avec l'accord des membres du Comité et à condition qu'il soit exceptionnel et qu'il ne crée pas de précédent pour les réunions à venir.

V. Coopération avec les accords multilatéraux sur l'environnement et d'autres organisations

24. Conformément à la décision 79/1 b), le Secrétariat a inclus à l'annexe II du présent document un aperçu complet de l'état d'avancement de toutes les discussions avec les AME et d'autres organisations compétentes.

Agences d'exécution du Fonds multilatéral

25. En préparation du document présenté à la présente réunion et préparé par le Secrétariat à la demande du Comité exécutif conformément à la décision 92/1, le Secrétariat a organisé une séance de réflexion visant à recueillir des avis sur les possibilités pour le Fonds multilatéral de contribuer au refroidissement durable, sur les contributions passées et à venir des activités d'élimination progressive des HCFC et de réduction progressive des HFC au refroidissement durable ainsi que sur les secteurs concernés. Des représentants du PNUD, du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale ont participé à cette session, qui s'est tenue en ligne le 24 janvier 2024, et ont partagé leurs points de vue sur différents aspects liés au refroidissement durable.

26. Le Secrétariat a organisé un webinaire sur les demandes de KIP à l'intention des agences d'exécution et des agences bilatérales. Celui-ci s'est déroulé le 29 février 2024 et visait à partager l'expérience acquise par le Secrétariat lors de l'examen des 24 premiers KIP ainsi qu'à faciliter la finalisation et le dépôt de nouvelles demandes de KIP, ainsi qu'à partager l'expérience des agences en matière d'élaboration des KIP, notamment les défis rencontrés et les enseignements tirés, et à discuter de possibles moyens de résoudre les problèmes communément rencontrés lors de la préparation et de l'examen des KIP. Au total, 58 membres du personnel des agences ont participé au webinaire, qui a été apprécié et s'est conclu par la demande d'organisation d'autres webinaires à l'avenir.

Fonds vert pour le climat (FVC)/Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et autres institutions de financement

27. En février 2024, le Secrétariat a partagé des informations sur les discussions tenues lors de la 93^e réunion du Comité exécutif portant sur l'efficacité énergétique avec le FVC, le FEM, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque africaine de développement et la Banque interaméricaine de développement. Des informations relatives à la décision du Comité exécutif sur le cadre opérationnel en matière d'efficacité énergétique et aux projets approuvés lors de la 93^e réunion dans le cadre du guichet de financement des projets pilotes en matière d'efficacité énergétique ont également été partagées.

28. Le Secrétariat continuera à consulter ces institutions, à partager des informations et à fournir des mises à jour supplémentaires conformément aux paragraphes 200 et 201 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/56, et sur la base des résultats des discussions menées conformément à la décision 92/38 relative au cadre opérationnel en matière d'efficacité énergétique.

Transparency International–Australie (TI-A)

29. Fin mars 2024, TI-A a contacté le Secrétariat du Fonds et le Secrétariat de l'ozone au sujet d'une évaluation entreprise par TI-A sur les processus du Protocole de Montréal, y compris le Fonds multilatéral. Selon les lettres reçues par les deux secrétariats, l'objectif de l'évaluation de la transparence, de la responsabilité et de l'intégrité est de "fournir un retour d'information indépendant sur [vos] meilleures pratiques ainsi que sur les domaines à améliorer pour renforcer et garantir des normes optimales de transparence, de responsabilité et d'intégrité et leur mise en œuvre effective dans l'ensemble de [vos] opérations". Les documents supplémentaires communiqués aux deux secrétariats par TI-A indiquent que l'évaluation n'est pas une enquête et qu'elle n'a pas été déclenchée par des allégations de conflits d'intérêts, de corruption ou de mauvaise gestion.

30. Les deux secrétariats se sont étroitement coordonnés sur cette question et ont été en communication régulière avec l'unité juridique de la Division des services généraux (CSD) du PNUE. Les secrétariats, ainsi que l'unité juridique, ont rencontré le responsable de l'évaluation. Les deux secrétariats ont partagé avec TI-A une compilation d'informations publiquement disponibles concernant la transparence, la responsabilité et l'intégrité au sein de l'ONU/PNUE, applicables aux processus du Protocole de Montréal,

en réponse à la demande d'assistance pour identifier ces documents, qui font partie des politiques générales, des règles et des procédures du Secrétariat de l'ONU, qui s'appliquent également au traité et à son mécanisme financier. Les Secrétariats ont accepté de ne pas commenter les récits du rapport d'évaluation, mais de corriger les erreurs factuelles et de répondre aux questions, en guidant TI-A vers les informations publiques appropriées. TI-A a indiqué que le rapport final, qui devrait être disponible à la fin du mois de juin, fournira une liste de conclusions et de recommandations adressées à « l'autorité décisionnelle appropriée. »

Annexe I

RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA CRÉATION D'UN SYSTÈME DE GESTION DES CONNAISSANCES (décision 91/69)

Introduction

1. Le Comité exécutif a approuvé la création d'un nouveau système de gestion des connaissances (décision 91/69) et a demandé au paragraphe c) que le Secrétariat rende compte, dans le cadre des activités du Secrétariat, des progrès accomplis dans la mise en œuvre du dispositif jusqu'à l'achèvement des phases 1 et 2, décrites dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/70. Le présent rapport périodique fait suite à cette décision. Le nouveau système de gestion des connaissances comprend trois phases :

- Phase 1. Base de données principale et remaniement du site Web
- Phase 2. Produits de base
- Phase 3. Portail des agences et autres améliorations

2. Les phases 1 et 2 sont en cours de mise en œuvre, tandis que pour la phase 3, le Secrétariat présentera une mise à jour du plan et une demande de financement une fois les phases 1 et 2 achevées (décision 91/69, paragraphe (d)). La mise en œuvre des phases 1 et 2 permet également de lancer indirectement le travail de fond pour la phase 3.

État de la mise en œuvre des phases 1 et 2

3. Les tableaux 1 et 2 résument l'état d'avancement de la mise en œuvre de chaque tâche décrite dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/70.

Tableau 1 : État de la mise en œuvre de la phase 1

Phase 1 : Base de données principale et site Web				
Tâches		Changement de priorité	Taux d'achèvement en %	Observations sur les progrès réalisés
1.1	Définir et hiérarchiser les besoins plus détaillés des utilisateurs (fonctionnels et non fonctionnels)	Oui	40	Les processus opérationnels et les flux de travail sont cartographiés et documentés. Les parties prenantes se mobilisent pour finaliser les exigences détaillées en matière de flux frontal et les priorités de développement.
1.2	Processus d'utilisation (et conseils sur la gouvernance, l'administration et la gestion des données)	Oui	0	En raison des difficultés liées à la migration des données, cette activité doit être décalée jusqu'à ce que toutes les données aient été consolidées et se déroulera désormais à mi-parcours de la phase 2.
1.3	Identifier la technologie et les adaptations nécessaires pour le Fonds multilatéral	Non	90	Cet élément dépend des éléments 1.1 et 1.2, ce qui peut entraîner quelques exigences supplémentaires en matière de personnalisation.
1.4	Mise en correspondance des anciennes et des nouvelles structures de données	Oui	100	Achevé en phase I.
1.5	Unifier les bases de données dans une nouvelle base de données principale (migration)	Non	95	La réalisation de ce projet dépend des éléments 1.1 et 1.2 qui peuvent entraîner des modifications mineures de la structure de la base de données.
1.6	Mise en œuvre d'une nouvelle technologie - configuration (proxies,	Non	90	Cet élément dépend de l'élément 1.3 qui pourrait entraîner de légères modifications des requêtes de

	évaluation de la sécurité, codage)			références croisées, de l'analyse et des filtres, ce qui aurait un impact sur la configuration.
1.7	Remaniement du site Web (y compris de la conception de l'interface utilisateur)	Non	95	Le contenu du site web est finalisé et la conception et l'interaction avec l'utilisateur ont fait l'objet de quelques modifications. Le site web fera l'objet d'une présentation lors de la 94 ^e réunion. Ce point sera achevé lorsque l'élément 1.8 aura été mené à bien.
1.8	Essais et acceptation	Oui	80	Les tests de la composante du site web se poursuivent afin de minimiser les risques de bogues et d'erreurs de migration. Des sessions de formation à la gestion du contenu ont été organisées à l'intention du Secrétariat.

Tableau 2 : État de la mise en œuvre de la phase 2

Phase 2 : Produits de base				
Tâches		Changement de priorité	Taux d'achèvement en %	Observations sur les progrès réalisés
2.1	Présentation en ligne des données des programmes de pays	Oui	90	Le portail de données relatives aux programmes nationaux sera dévoilé lors de la 94 ^e réunion. Les tests de l'interface utilisateur se poursuivent afin de préparer le lancement du portail en minimisant les risques de bogues et d'erreurs de migration.
2.2	Présentation en ligne des rapports d'achèvement de projet	Non	0	De nouveaux formulaires sont en cours de conception et seront présentés à la 94 ^e réunion par le responsable du suivi et de l'évaluation. Les rapports en ligne seront élaborés une fois les formulaires finalisés.
2.3	Portail des réunions	Oui	90	Le portail sera présenté lors de la 94 ^e réunion. La migration de tous les documents de la réunion a été effectuée. De nouveaux éléments de conception et fonctionnalités ont été ajoutés afin d'améliorer l'expérience des parties prenantes lors des réunions. Le test et la vérification de tous les documents de réunion ayant fait l'objet d'une migration se poursuivent.
2.4	Profils des pays	Non	0	Notre priorité a été d'assurer la réussite de la collecte des données des programmes nationaux qui alimenteront les profils. Après cette étape, les données sont consolidées, classées par pays et prêtes à être utilisées pour l'élaboration des profils.
2.5	« Manuel » / Système de gestion électronique des documents	Oui	95	Le manuel sera présenté lors de la 94 ^e réunion. Son développement et sa conception sont achevés. La révision et l'amélioration du balisage par le Secrétariat se poursuivent pour améliorer la fonctionnalité du moteur de recherche.
2.6 & 2.6a	L'élément 2.6 a été révisé et renommé « MLF Data Hub »	Non	10	La collecte des exigences pour le centre de données est en cours. Ce point est étroitement lié aux éléments de données de la phase 1. L'objectif reste de créer un centre de données de pointe équipé de tableaux de bord et d'outils visuels qui amélioreront considérablement l'expérience de l'utilisateur et son interaction avec les données du Fonds.
2.7	Projet pilote pour l'examen des projets de renforcement des institutions	Non	0	Pas encore démarré, conformément au plan du projet. Il se peut que ce produit de base doive être combiné avec la présentation et l'examen des projets en ligne au cours de la phase 3, afin d'éviter tout double emploi dans la conception et le développement.
2.8	Essais et acceptation	Non	50	Les tests des données des programmes nationaux, du portail de réunions et du manuel sont presque finalisés. Les tests complets seront achevés à la fin de la phase 2.

Remarques de conclusion

4. Le système de gestion des connaissances progresse bien et les travaux se poursuivent conformément au calendrier initial, avec des progrès sur de nombreux éléments essentiels.

5. Le Secrétariat a mené avec diligence plusieurs séries de tests sur les principaux composants, en collaborant étroitement avec leurs développeurs pour résoudre les problèmes et mettre en œuvre les améliorations. Des améliorations ont notamment été apportées à la conception du site web, du manuel et du portail de réunion afin d'offrir aux utilisateurs une expérience moderne et rationalisée. La migration des données des programmes nationaux a été menée à bien et les efforts visant à améliorer le processus de communication des nouvelles données ont fait l'objet de tests rigoureux.

6. Comme indiqué précédemment, le lien intrinsèquement étroit entre la phase 1 (migration de la base de données vers la base de données principale) et la phase 2 (développement de produits de base utilisant la base de données principale), ainsi que l'évolution naturelle du cycle de développement des logiciels, ont permis de présenter à la 94^e réunion les produits de base suivants, qui sont, à toutes fins utiles, prêts à l'emploi :

- Le site web, remanié et modernisé ;
- Les décisions du Comité exécutif, intégrées dans un moteur de recherche puissant, qui portera un nom distinct du « manuel des décisions » ;
- Une nouvelle expérience de réunion améliorée, le « portail de réunion » ;
- Un portail de données en ligne dédié pour les programmes nationaux, avec un flux de travail rationalisé et une validation des données.

7. Enfin, alors que le Secrétariat progresse avec diligence vers l'achèvement des phases 1 et 2 pour la 95^e réunion, la phase 3 reste en ligne de mire. Le Secrétariat continue d'aligner de manière proactive ses efforts de développement afin de s'intégrer de manière transparente au portail de rapports des agences et de répondre à toutes les exigences de l'interface de programmation d'application (API) afin d'assurer la préparation de la transition vers la phase 3 une fois l'approbation du Comité exécutif obtenue.

Annexe II

CONSEILS ET/OU RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE SECRÉTARIAT DU FONDS MULTILATÉRAL AUX ORGANES NE RELEVANT PAS DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

Remarque : Nouveaux renseignements indiqués en caractères gras.

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
Fonds d'adaptation	
Explications des politiques du Fonds multilatéral sur les intérêts accumulés. L'information fournie par le Secrétariat est contenue dans le document AFB/EFC.18/10 de la 18 ^e réunion du Comité de l'éthique et des finances sur le site https://www.adaptation-fund.org/wp-content/uploads/2016/03/AFB-EFC-18.10-Investment-income-doc.pdf .	76
Forum arabe pour l'environnement et le développement	
Un article sur l'expérience du Fonds multilatéral dans la région arabe, dans le contexte du Forum arabe pour l'environnement et le développement de 2018.	81
Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII)	
Le conseiller juridique et le directeur général du Service des partenariats opérationnels ont rendu visite au Secrétariat pour discuter des opportunités de collaboration. La BAII est une banque multilatérale de développement établie après l'Accord du Paris du CCNUCC et les ODD de l'ONU, dont la mission de base est de financer une infrastructure durable.	92
Centre des solutions climatiques et énergétiques (anciennement le Centre Pew sur les changements climatiques)	
Documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/59, UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/54 et Add.1 ; le texte des décisions 37/62 et 38/63 ; Lignes directrices sur le financement de la technologie n'appartenant pas au domaine public (annexe XIV au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/70/Rev.1) ; Observations sur les droits et redevances du transfert de technologie pour différents types de projets (dioxyde de carbone liquide, inhalateurs à doseur, gonflage du tabac, HFC-32 pour le secteur de la réfrigération, CO2 supercritique, secteur de la production de HCFC).	75
Coalition sur le climat et l'air propre afin de réduire les polluants climatiques de courte durée de vie (CCAC)	
Le Secrétariat a fourni des renseignements pertinents sur le Fonds multilatéral en lien avec les initiatives et les programmes relatifs au refroidissement.	88
Présentation sur la vue d'ensemble du soutien du Fonds multilatéral pour la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali, dans le contexte des discussions sur le champ de travail de Kigali Discussion.	86
Consultations informelles avec le Secrétariat du CCAC sur un nouveau projet de refroidissement efficace déjà approuvé provisoirement par le groupe de travail de la CCAC, afin de développer un leadership de haut niveau et de faciliter la collaboration entre les parties prenantes, en vue de favoriser une efficacité énergétique accrue dans le secteur du froid pendant que les pays mettent en œuvre la réduction progressive des frigorigènes à base de HFC au titre du Protocole de Montréal.	83
Récapitulatif des projets de démonstration approuvés sur les HCFC et options pour un nombre de projets supplémentaires afin de démontrer les technologies de remplacement des HCFC respectueuses du climat et écoénergétiques (UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/40). Information sur des enquêtes concernant les solutions de remplacement des SAO financées par le Fonds multilatéral, occasions possibles pour la CCAC dans les pays à économie en transition ; enseignements tirés du Fonds multilatéral qui pourraient s'appliquer au processus d'examen technique et au cycle de financement des projets de la CCAC.	75

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
Document 72/40, Récapitulatif des projets de démonstration approuvés sur les HCFC et options pour un nombre de projets supplémentaires afin de démontrer les technologies de remplacement des HCFC respectueuses du climat et écoénergétiques (décision 71/51 a)), qui résume les résultats des projets de démonstration du Fonds multilatéral approuvés à ce jour.	74
Centre-Réseau des technologies climatiques	
Présentation sur le renforcement des capacités au titre du Fonds multilatéral en tant que matériel ressource pour la sixième réunion du Conseil consultatif. Renseignements généraux et documents d'information sur le Fonds multilatéral.	75
Groupe de travail de Cool Coalition	
Le Secrétariat a participé aux consultations relatives au rapport sur l'inventaire mondial des systèmes de refroidissement, préparé par Cool Coalition. Le Secrétariat a également fourni des observations sur le projet de rapport qui couvre différents aspects relatifs à l'adoption de technologies sans HFC, aux activités liées au Protocole de Montréal et au financement du refroidissement durable.	93
Le Secrétariat a été invité par Cool Coalition à se joindre à son groupe de travail pour un Plan d'action national pour le refroidissement (NCAP) qui soutiendrait les pays dans le développement de NCAP par le renforcement de la capacité des partenaires pertinents et l'échange d'informations en créant un référentiel de connaissances des NCAP terminés. Le Secrétariat participerait à des réunions et des consultations en ligne du groupe de travail et fournirait des données relatives à l'élaboration des NCAP.	92
Union européenne/Parlement européen	
Au cours de la vingt-cinquième Réunion des Parties, le chef du Secrétariat a reçu une demande du Parlement européen de tenir des discussions bilatérales sur les questions en lien avec le Protocole de Montréal, y compris les ressources nécessaires pour la reconstitution du Fonds multilatéral et les propositions de contributions supplémentaires pour financer les avantages pour le climat. En réponse à cette demande, le chef du Secrétariat a offert aux deux représentants du Parlement européen un court exposé expliquant le fonctionnement du Fonds multilatéral.	71
Ministère de la Coopération et du Développement économiques de l'Allemagne	
Renseignements sur les réalisations du Fonds multilatéral et sommaire des projets approuvés mis en œuvre par l'Allemagne en tant qu'agence bilatérale.	77
Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Fonds vert pour le climat (FVC), Banques régionales de développement	
Le Secrétariat a partagé des informations sur les discussions tenues lors de la 92 ^e réunion du Comité exécutif sur l'efficacité énergétique avec le FEM, le FVC, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque africaine de développement et la Banque interaméricaine de développement en juin 2023.	93
Le Secrétariat a partagé des informations avec le FVC, le FEM, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque africaine de développement et la Banque interaméricaine de développement sur les discussions tenues lors de la 93^e réunion du Comité exécutif au sujet de l'efficacité énergétique, et concernant la décision du Comité exécutif sur le cadre opérationnel en matière d'efficacité énergétique, ainsi que les projets approuvés lors de la 93^e réunion dans le cadre du volet de financement des projets pilotes en matière d'efficacité énergétique.	94
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	
Examen d'un projet : Projet de HFC au Tadjikistan	93
Des consultations ont été tenues avec des spécialistes principaux de l'environnement du FEM sur les questions relatives à l'efficacité énergétique dans le contexte de la réduction progressive des HFC.	92

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
Discussions en ligne sur les questions relatives à l'efficacité énergétique dans le contexte de la réduction progressive des HFC et du changement climatique/efficacité énergétique.	91
Le Secrétariat a participé à l'atelier sur la « Réalisation de nombreux bienfaits environnementaux mondiaux grâce à la bonne gestion des produits chimiques et des déchets » organisé par le Groupe de l'évaluation technique et économique et a été invité à participer aux échanges sur les liens reconnus, surtout concernant l'appauvrissement de la couche d'ozone.	86
Observations sur les interventions concernant les activités de facilitation, le renforcement des institutions et le soutien à la ratification de l'Amendement de Kigali dans les pays à économie en transition, et examen d'un plan pour le Tadjikistan.	86
Échanges informels en ligne entre le Secrétariat et le personnel du FEM sur les futures occasions de collaboration en matière d'efficacité énergétique.	85
Examen d'un projet : Examen d'un projet d'efficacité énergétique des climatiseurs dans les bâtiments pour l'Inde.	84
Examen d'un projet : Accélération de l'adoption du confort thermique durable : Transition vers l'efficacité énergétique et les villes résistantes au climat en Inde.	82
Examen de quatre projets : Achèvement de l'élimination de la consommation de HCFC grâce à des technologies à faible PRP au Bélarus, projet 6046 du FEM ; Kazakhstan, Élimination des HCFC au Kazakhstan par la promotion de technologies écoénergétiques sans SAO et à faible PRG, projet 6090 du FEM ; Élimination complète du HCFC au Tadjikistan par la promotion des technologies écoénergétiques sans SAO et à faible PRG, projet 6030 du FEM ; Élimination complète du HCFC en Ouzbékistan par la promotion de technologies écoénergétiques sans SAO et à faible PRG, projet 6003 du FEM.	80
Examen du projet sur l'introduction de solutions de remplacement des SAO en agriculture après la récolte au Kazakhstan (projet 9184 du FEM).	76
Observations sur la proposition de projet sur le bromure de méthyle au Kazakhstan (financé par le FEM) ; Présentation d'idées sur l'utilisation des fonds au titre de la FEM 6 pour l'élimination dans les pays visés à l'article 5 à économie en transition. Renseignements sur les échanges lors de récentes réunions au titre du Protocole de Montréal concernant les propositions visant à amender le Protocole.	75
Examen du projet (Introduction de solutions de remplacement des SAO en agriculture après la récolte au Kazakhstan) par rapport aux politiques et aux lignes directrices du Fonds multilatéral.	72
Le Secrétariat a été invité à assister à la 45 ^e réunion du Conseil du FEM qui aurait lieu du 5 au 7 novembre 2013. Dans une invitation lancée par la suite au nouveau chef du Secrétariat, la directrice générale et présidente du FEM a accueilli la reconduite de la coopération passée consistant à offrir de l'assistance aux Parties afin qu'elles respectent leurs obligations au titre du Protocole de Montréal et un renouvellement des liens de longue date entre les deux organisations. Dans sa réponse, le Chef du Secrétariat a informé la directrice générale que le Secrétariat du Fonds ne pourrait pas assister à la réunion du Conseil à cause des préparatifs pour la 71 ^e réunion, en ajoutant qu'il se réjouissait toutefois de faire sa connaissance afin de resserrer les liens avec le Secrétariat du FEM.	71
Le Secrétariat a participé à une réunion du Groupe consultatif technique sur les produits chimiques et les déchets du FEM (TAG) afin de transmettre ses commentaires sur le projet de stratégie pour le domaine d'intervention des produits chimiques et des déchets, dans le but d'orienter la sixième période de reconstitutions du FEM (FEM 6). Le projet de stratégie comprend les activités du FEM en lien avec le Protocole de Montréal.	69
Il y a échange de lettres avec le directeur général du FEM depuis la 67 ^e réunion sur la coopération entre les deux organismes de financement. Une attention particulière a été accordée à la possibilité d'émettre une publication conjointe du Fonds multilatéral et du FEM sur la mise en œuvre du Protocole de Montréal au cours des 25 dernières années.	68

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
Gouvernement de la France	
Le chef du Secrétariat et l'administrateur principal chargé de l'administration et de la gestion des fonds a participé à la présentation semi-publique des recommandations relatives à l'évaluation rétrospective de la contribution française au Fonds multilatéral.	88
Le chef du Secrétariat a participé à un entretien sur la proposition d'évaluation rétrospective de la contribution de la France au Secrétariat du Fonds et a fourni les renseignements supplémentaires demandés.	86/87
Visite de courtoisie au ministère de l'Économie et des Finances de la France. Les échanges ont notamment porté sur la coopération bilatérale du gouvernement de la France et la reconstitution du Fonds multilatéral pour la période triennale 2021-2023.	83
Renseignements sur les modalités des contributions supplémentaires au Fonds multilatéral.	77
Fonds vert pour le climat (FVC)	
Discussions avec M. Yannick Glemarec, directeur exécutif, et l'équipe du FVC sur les questions relatives à l'efficacité énergétique dans le contexte de la réduction progressive des HFC, en décembre 2022.	92
Discussions en ligne sur les questions relatives à l'efficacité énergétique dans le contexte de la réduction progressive des HFC et du changement climatique/efficacité énergétique.	91
Échanges informels en ligne entre le Secrétariat et le personnel du FVC sur les futures possibilités de collaboration, après que la COVID-19 ait forcé l'annulation de la réunion de consultation sur l'élaboration de l'orientation sectorielle sur l'efficacité énergétique du FVC prévue pour le 27-28 février 2020.	85
Un représentant du FVC a rendu visite au Secrétariat et a participé à plusieurs réunions avec le personnel du Secrétariat, où il a pu partager des renseignements sur le fonctionnement des deux fonds et les futures occasions de collaboration.	84
Échanges informels entre le chef du Secrétariat et le secrétaire exécutif adjoint du FVC sur les questions d'intérêt pour les deux Fonds en marge de la quatrième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement.	83
Documents de réunion sur les modalités de la déclaration des coûts administratifs des agences d'exécution, dont les documents : UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/67, UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/52, UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/59, UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/48 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/43	81
Conférence téléphonique afin de fournir des renseignements sur les pratiques du Fonds multilatéral concernant les prêts à des conditions de faveur et les surcoûts.	80
Offre d'un lien aux documents d'intérêt pour le Groupe de l'évaluation technique et économique, le Groupe d'évaluation scientifique et le Groupe d'évaluation des effets sur l'environnement sur le site Web du Secrétariat de l'ozone, et rencontre d'introduction avec le fonctionnaire chargé des communications du Secrétariat de l'ozone ; Des documents ont été fournis, dont le document d'introduction du Comité exécutif; les politiques, procédures, lignes directrices et critères du Fonds multilatéral ; la présentation sur la gouvernance, le modèle d'affaires, les réalisations et les défis du Fonds multilatéral ; des exemples de documents de présession sur la planification des affaires et des propositions de projets ; programme de travail de suivi et évaluation et rapports d'achèvement de projet ; des modèles de plans d'activités ; lignes directrices sur l'établissement des rapports périodiques ; rapports de deux évaluations du renforcement des institutions, et le programme de travail de suivi et évaluation.	77
Expérience du Secrétariat du Fonds concernant l'établissement dispositions juridiques avec les organes d'exécution et la mise en place d'un système de rapports périodiques pour le Fonds multilatéral.	76

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
Renseignements sur les indicateurs d'efficacité mis au point pour le Fonds multilatéral ; Renseignements sur les échanges lors de récentes réunions du Protocole de Montréal concernant les propositions d'amendement au Protocole de Montréal ; Renseignements sur le cadre de suivi et de comptabilité du Fonds multilatéral, dont le chapitre XI des politiques, procédures, lignes directrices et critères du Fonds multilatéral (suivi et évaluation) Présentation sur le renforcement des capacités au titre du Protocole de Montréal.	75
Présentation sur le Fonds multilatéral et exemples de documents clés, dont les activités du Secrétariat, l'état du Fonds, le plan d'activités général et les rapports périodiques, et un échantillonnage de propositions de projets et de documents d'orientation. D'autres détails et échanges sur le Fonds multilatéral.	74
Aperçu des objectifs et du fonctionnement du Fonds multilatéral, y compris son processus d'examen des projets, l'élaboration de politiques, le processus de réunion et la mise en œuvre des décisions du Comité exécutif.	72
Le Secrétariat intérimaire du FEM a écrit au Fonds multilatéral le 24 septembre 2013 afin de l'inviter à assister à la 5 ^e réunion du conseil du FEM en qualité d'observateur, en précisant toutefois que la qualité d'observateur du Fonds multilatéral n'avait pas encore été approuvée. Le Secrétariat du Fonds n'a pas pu assister à la réunion du conseil, qui s'est déroulée du 8 au 10 octobre, à cause des préparatifs pour la 71 ^e réunion. Le Secrétariat a été informé dans une lettre datée du 21 octobre 2013 que la prochaine réunion du conseil aurait lieu en Indonésie du 19 au 21 février 2014 et que la qualité d'observateur du Fonds multilatéral avait été approuvée par un amendement à la décision B.04/15. Le Fonds multilatéral a aussi été invité à nommer une personne-ressource.	71
École de gestion de Grenoble	
Renseignements sur les politiques et procédures du Fonds multilatéral et le processus d'approbation de projet pour une étude sur les courbes d'apprentissage de la technologie.	80
Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)	
Renseignements sur les pratiques entourant le soutien financier offert aux participants/délégués aux réunions.	75
Agence internationale de l'énergie (AIE)	
Le Secrétariat et le secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone ont rencontré un représentant de l'AIE. Le Secrétariat a expliqué les travaux sur l'efficacité énergétique dans le contexte de l'Amendement de Kigali. Le représentant de l'AIE a indiqué que l'organisation avait entrepris une compilation des politiques et normes sur l'efficacité énergétique dans différents pays, qu'elle a ensuite mis à la disposition du Secrétariat. Le représentant a aussi partagé un rapport sur le refroidissement préparé par l'AEI.	83
Corps commun d'inspection des Nations Unies	
Le Secrétariat a rempli un questionnaire portant sur l'examen de politiques et pratiques écologiquement durables à l'échelle du système des Nations Unies.	86
Sommaire actualisé des renseignements sur l'assistance technique et le financement accordés aux petits États insulaires en développement au titre du Fonds multilatéral, qui avaient déjà été distribués en février 2015. D'autres précisions ont été apportées le 20 octobre et le 7 novembre 2016.	77
Observations sur le document Examen des activités et des ressources consacrées à la lutte contre les changements climatiques à l'échelle du système des Nations Unies ; Renseignements fondamentaux, dont un sommaire de l'assistance technique et du financement, fournis aux petits États insulaires au titre du Fonds multilatéral et renseignements exhaustifs sur les projets du Fonds multilatéral approuvés pour chaque pays.	74

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
Le Secrétariat a rempli un questionnaire sur l'examen des activités et ressources consacrées à la lutte contre les changements climatiques.	73
Observations et correction des faits concernant l'information sur le Fonds multilatéral dans le rapport sur l'Examen de la gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies après Rio + 20.	72
En ce qui concerne l'évaluation/examen de 2013 intitulé Examen de la gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies après Rio + 20, le Secrétariat a remis au Corps commun d'inspection des Nations Unies des renseignements sur la structure du Fonds, les niveaux de financement, le nombre et les caractéristiques des réunions, les participants aux réunions, le processus d'approbation des projets, les coûts d'appui, les niveaux de personnel du Secrétariat, l'historique des approbations de 2006 à 2013, les modalités de mise en œuvre, la conformité, le cadre de gouvernance, la planification stratégique, les synergies et la coordination avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement, les évaluations scientifiques, la promotion et la vulgarisation, l'administration, la répartition des genres et l'équilibre géographique du Comité exécutif et du Secrétariat.	70
Programme d'efficacité du refroidissement de Kigali (K-CEP)	
Participation au webinaire du 28 février 2020 sur le mécanisme de financement des contributions déterminées au niveau national pour un refroidissement efficace et écologique (mécanisme de soutien des contributions déterminées au niveau national), une nouvelle initiative qui offre un soutien financier et une orientation aux entités qui soutiennent les pays dans l'intégration de solutions de refroidissement dans le prochain cycle de leurs contributions déterminées à l'échelle nationale. En réponse à la demande de précisions du Secrétariat, qui voulait savoir si les propositions de projet à présenter comprendraient des mesures de protection pour éviter l'adoption de solutions de refroidissement à base de frigorigènes à PRP élevé, le K-CEP a indiqué que le mécanisme de soutien des contributions déterminées au niveau national ferait la promotion de technologies à faible PRP.	85
En réponse à une demande de communiquer des observations à ITAD Ltée, organisation chargée de mieux faire comprendre le rôle du K-CEP sur le plan de la promotion de l'efficacité énergétique dans le secteur du refroidissement, le Secrétariat a participé à une conférence téléphonique avec un membre du personnel d'ITAD afin de l'informer de la contribution du Secrétariat au K-CEP lors de la phase initiale de sa mise sur pied et sa compréhension du lien entre les activités du K-CEP et les activités de projet du Protocole de Montréal, surtout en ce qui concerne les projets de réduction progressive des HFC.	84
Partage informel permanent de renseignements sur l'expérience du Fonds multilatéral.	80
Le directeur et un autre représentant du K-CEP responsable de la coordination des travaux de 19 fondations philanthropiques sur les questions liées à l'efficacité énergétique et au refroidissement dans le contexte de la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali ont rendu visite au Secrétariat le 26 janvier 2017, afin d'en apprendre davantage sur le Fonds multilatéral. Le K-CEP souhaite attribuer environ 53 millions \$US de ses fondations philanthropiques d'ici la fin de 2017 par le biais du soutien ciblé aux programmes de pays dans un petit nombre de pays et un soutien plus général à plus de 100 pays, afin d'améliorer l'efficacité énergétique. L'information fournie comprenait le document d'introduction du Comité exécutif ; une présentation résumant le fonctionnement du Fonds multilatéral ; les lignes directrices pour la présentation des rapports périodiques et financiers ; le guide de préparation des propositions de projets ; les modèles de rapport d'achèvement de projet ; et le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/74/51 sur l'examen du renforcement des institutions ; et la décision 74/51 connexe.	78
Laboratoire national Lawrence Berkeley	
Le Secrétariat a transmis ses observations sur un projet de rapport sur les possibilités et risques associés à l'amélioration de l'efficacité énergétique et les remplacements de frigorigènes dans les climatiseurs résidentiels.	80

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
Conseil de défense des ressources naturelles	
Indicateur sur le climat du Fonds multilatéral, y compris l’outil (fichier Excel), le manuel (PDF) et une explication de l’outil (fichier Word).	81
Convention de Minamata sur le mercure	
En juillet 2013, le Secrétariat a été invité par le gouvernement du Japon à assister à la Conférence des plénipotentiaires sur l’adoption et la signature de la Convention de Minamata sur le mercure, présentée du 9 au 11 octobre 2013 à Kumamoto et à Minamata, au Japon. Malheureusement, le Secrétariat n’a pas pu y assister.	71
Réseau d’évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN)	
Conformément à la décision 91/1, le Secrétariat a envoyé une lettre du président du Comité exécutif, au nom du Comité, au Secrétariat du MOPAN, y joignant la réponse de la direction au Comité exécutif à l’évaluation du Fonds multilatéral par le MOPAN de 2019, contenue dans l’Annexe I au rapport de la 91 ^e réunion.	92
Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/2/Add.2, compte tenu des recommandations du rapport d’évaluation.	88
Une réunion virtuelle a été organisée pour le Secrétariat du MOPAN à la suite de la réception du rapport d’évaluation du Fonds multilatéral, afin de présenter le rapport au Comité exécutif, et des échanges bilatéraux sont prévus entre les deux secrétariats sur l’évaluation du Fonds multilatéral, la méthode utilisée et la souplesse possible qui permettrait de l’adapter au genre d’organisation à évaluer dans l’avenir.	86
Le Secrétariat a examiné le projet de rapport d’évaluation, apporté des corrections factuelles et présenté des observations. Un suivi a été effectué entre les deux secrétariats au sujet de l’échéance du rapport final et des moyens possibles de transmettre les principales conclusions au Comité exécutif.	86
Le Secrétariat s’est entretenu davantage avec le Secrétariat du MOPAN, qui lui a indiqué que le projet de rapport d’évaluation en était aux dernières étapes de sa préparation et qu’il serait remis au Secrétariat pour examen avant d’être présenté aux gouvernements membres. 85 Le Secrétariat s’est entretenu davantage avec le Secrétariat du MOPAN, qui lui a indiqué que le projet de rapport d’évaluation en était aux dernières étapes de sa préparation et qu’il serait remis au Secrétariat pour examen avant d’être présenté aux gouvernements membres.	85
Les représentants du Secrétariat du MOPAN et du fournisseur de services qui effectue l’évaluation ont rendu visite au Secrétariat. Le chef du Secrétariat a fait une présentation du Fonds multilatéral, notamment sa gouvernance, son modèle d’affaires et ses réalisations. Les représentants du MOPAN se sont réunis à maintes reprises avec le personnel du Secrétariat. Le Secrétariat a aussi été informé des réunions organisées par les évaluateurs avec les quatre agences d’exécution du Fonds. Le Secrétariat a fourni les coordonnées des membres du Comité exécutif ; certains d’entre eux seront invités à fournir de l’information sur l’évaluation.	84
Le Secrétariat a assisté à une réunion du Secrétariat du MOPAN, au cours de laquelle le Fonds a été présenté. Les échanges ont porté notamment sur la portée de l’évaluation pour les parties prenantes concernées ; les différences importantes entre le Fonds multilatéral et les autres organisations évaluées, qui mèneraient à une évaluation personnalisée afin que le processus soit juste ; le calendrier d’une première visite au Secrétariat du Fonds et la nécessité éventuelle de la présence de l’équipe d’évaluation à une réunion du Comité exécutif.	83
Lettre reçue du Secrétariat du MOPAN indiquant que le Comité directeur du MOPAN a décidé d’évaluer le Fonds multilatéral lors de son prochain cycle d’évaluation.	82
Centre Stimson	

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
Le chef du Secrétariat s'est entretenu avec les chercheurs au sujet de l'évolution et des travaux du Protocole de Montréal et de son mécanisme de financement.	93
Energie durable pour tous (SE4All)	
Le Secrétariat a préparé un article sur le Fonds multilatéral pour le rapport Chilling Prospects 2022.	90
Groupe ONU durable	
Le Secrétariat a donné une présentation sur la gestion de la durabilité environnementale à la 31 ^e réunion du Groupe chargé de questions spécifiques des Nations Unies, qui a eu lieu à l'OACI, à Montréal, le 11 octobre 2019. Le Secrétariat a expliqué comment les bureaux des Nations Unies peuvent collaborer dans le cadre des activités entreprises par les agences pour la mise en œuvre des projets qui font la promotion de l'adoption des technologies sans danger pour la couche d'ozone et sans HFC aux niveaux national, régional et mondial. Un représentant du groupe ONU durable, bureau qui gère et soutient le Groupe chargé des questions spécifiques pour la gestion de la durabilité environnementale, s'est rendu dans les bureaux du Secrétariat et a présenté les travaux de son bureau aux membres du personnel.	84
Transparency International-Australie (TI-A)	
Le Secrétariat du Fonds multilatéral et le Secrétariat de l'ozone, en réponse à des lettres identiques reçues de TI-A, ont partagé une note sur une compilation d'informations accessibles au public concernant la transparence, la responsabilité et l'intégrité au sein de l'ONU/PNUE et applicables aux processus du Protocole de Montréal, à la suite de leur demande d'assistance pour identifier ces documents, qui font partie des politiques générales, des règles et des procédures du Secrétariat de l'ONU, qui s'appliquent également au Traité et à son mécanisme de financement.	94
Vérificateurs des Nations Unies	
Le Secrétariat a examiné les recommandations voulues avec les agences d'exécution et les agences bilatérales.	90
Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/2/Add.1 compte tenu des recommandations du rapport d'audit.	88
Des informations, de la documentation, des réponses aux questions et des précisions ont été fournies pour faciliter la vérification par le Bureau des services de contrôle interne, afin d'évaluer l'efficacité de l'offre de services au Secrétariat du Fonds multilatéral, du 1 ^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020.	86/87
Renseignements généraux sur le Fonds multilatéral et autres, notamment les états financiers provisoires du PNUE sur le Fonds multilatéral, le rapport sur les contributions et les décaissements ; les rapports périodiques ; le programme de travail de suivi et évaluation 2015 ; et le manuel sur les liens avec les politiques et procédures.	75
Programme des Nations Unies pour l'environnement	
Le Secrétariat a participé, en coordination avec le Secrétariat de l'ozone et avec les Secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement administrés par le PNUE, à des consultations à la demande du directeur de la Division du droit du PNUE, sur la manière dont le point supplémentaire de l'ordre du jour intitulé « Coopération avec les accords multilatéraux sur l'environnement » pourrait être pris en compte au mieux à l'UNEA-6.	92
Comité intergouvernemental de négociation (CIN) chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin. Le chef du Secrétariat a participé à un webinaire, organisé en ligne le 11 mai 2023 par le CIN et y a présenté l'expérience du Fonds multilatéral et les enseignements tirés depuis sa création.	92

Conseils/échanges/interaction du Secrétariat	Réunion
<p>Le Secrétariat du Fonds multilatéral, en collaboration avec le Secrétariat de l’Ozone, a communiqué des observations sur le rapport GCO-11 à la Division économique, Service des Substances chimiques et santé du PNUÉ, notamment des renseignements portant sur : l’élimination accélérée des HCFC, l’Amendement de Kigali en lien avec les HFC, les émissions accrues de CFC-11 selon la publication de Montzka et al., en 2018, la conformité aux mesures de réglementation du Protocole de Montréal et la communication des données.</p>	82
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)	
<p>Le Secrétariat a poursuivi en ligne sa collaboration avec l’Unité d’appui technique (UAT) du Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques, suite à l’invitation du Secrétaire exécutif de la Convention, afin de soutenir le travail du Comité de transition (CT) sur l’opérationnalisation des nouvelles dispositions de financement et d’un fonds pour les pertes et les dommages, créé par la COP 27 de la CCNUCC.</p>	93
<p>Le Secrétariat a été invité par le Secrétaire exécutif du CCNUCC, avec d’autres agences de l’ONU, institutions financières internationales et banques multilatérales de développement, ainsi que les entités fonctionnelles du mécanisme de financement de la Convention et de l’Accord de Paris, afin de collaborer avec l’Unité d’appui technique (UAT) du Secrétariat pour soutenir le travail du Comité de transition (CT) sur l’opérationnalisation des nouvelles dispositions de financement et d’un fonds pour les pertes et les dommages, établi par la COP 27 de la CCNUCC. Sur invitation du Secrétariat du CCNUCC, le Secrétariat a participé à la première réunion du CT (Louxor (Égypte), 27-29 mars 2023). Toutes les dépenses liées au déplacement ont été prises en charge par le Secrétariat du CCNUCC.</p>	92
<p>Observations sur un projet de sommaire technique des avantages en matière d’atténuation des mesures, initiatives et scénarios pour éliminer les émissions de gaz à effet de serre ne contenant pas de dioxyde de carbone.</p>	74
<p>Le Secrétariat a été invité, début octobre 2013, à assister à la 19^e session de la Conférence des Parties à la CCNUCC et à la 9^e session de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Kyoto qui se dérouleraient à Varsovie du 11 au 22 novembre 2013.</p> <p>Le chef du Secrétariat a répondu qu’il ne pourrait pas y assister à cause des préparatifs pour la 71^e réunion. Sachant que le Secrétariat de la CCNUCC avait été invité à assister à la vingt-cinquième réunion de la Conférence des Parties, il a proposé une rencontre informelle afin de discuter des occasions de collaboration possible entre les deux secrétariats. Le Secrétaire exécutif du Secrétariat de la CCNUCC a répondu que le coordonnateur de l’atténuation et du programme de données et d’analyse, qui assisterait à la réunion de la Conférence des Parties, organiserait une rencontre bilatérale avec lui.</p> <p>Les représentants des deux secrétariats se sont rencontrés et ont discuté de façon informelle d’une future collaboration entre les secrétariats, le cas échéant.</p>	71
Université de Bristol	
<p>Remise d’un sommaire des données contenues dans les documents sur le HFC-23 préparés par le Secrétariat, la consommation globale de HFC-23 déclarée dans les enquêtes sur les substances de remplacement des SAO menées dans 119 pays visés à l’article 5 et les données obtenues dans les ressources publiques lors de la préparation du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/48.</p>	83
Division du commerce et de l’environnement de l’Organisation mondiale du commerce	
<p>Mise à jour de la grille des accords multilatéraux sur l’environnement pour le comité du commerce et de l’environnement de l’OMC. (https://www.wto.org/english/tratop_e/envir_e/envir_matrix_e.htm)</p>	75